



Achat avec carte bancaire

Par **mattmatt01**, le **03/02/2011** à **17:54**

Bonjour,

j'ai récemment acheter des vêtements et la personne qui m'a encaisser s'est trompé dans le montant (le montant que j'ai payer est inférieur à celui que j'aurais dû payer).J'ai reçu une lettre de ma banque m'exposant le problème.Je pense que quand le commerçant à fait sa caisse il a découvert un écart et à donc du retrouver mon ticket de CB.Ma banque m'a donc demander de prendre contact avec ce magasin afin de régler ce problème.Juridiquement est-il en droit de me demander la différence ou puisque c'est une erreur de sa part cela reste à sa charge?

Merci par avance de vos réponse

Cordialement